Séminaire de dialogue «Une autre vision de l'Europe» organisé au titre de l'article 17 - 1er avril 2019, Bruxelles

Rapport de synthèse

Un séminaire intitulé «Une autre vision de l'Europe» a été organisé le 1er avril 2019 par la DG Justice avec la contribution du Centre européen de stratégie politique (CESP) et en collaboration avec l'Association européenne de la pensée libre (AEPL), Contribution des Obédiences Maçonniques Adogmatiques et Libérales à la Construction Européenne (COMALACE), Égalité, Laïcité, Europe (EGALE), l'Institut Maçonnique Européen (IME) et la Fédération humaniste européenne (FHE).

Le séminaire a eu lieu dans le cadre du dialogue continu de l'UE avec les églises et les organisations religieuses, philosophiques et non confessionnelles abordant des questions stratégiques actuelles de l'UE. L'objectif était de faire le point sur les réflexions entamées lors des précédentes réunions de dialogue sur l'avenir de l'Europe, organisées au titre de l'article 17. La thématique revêtait un intérêt particulier à l'approche des élections européennes, et nombre des sujets ayant été évoqués comptent parmi les priorités du programme européen (un certain nombre de documents présentés par les organisations partenaires durant le séminaire sont joints au présent rapport). Le séminaire a principalement porté sur deux sujets: l'avenir de la démocratie européenne et la manière dont l'Europe peut répondre aux défis sociaux.

Les principaux points soulevés par les partenaires présents au titre de l'article 17 concernaient:

L'avenir de la démocratie européenne:

- Il est nécessaire de donner un nouvel élan à l'UE et de réaffirmer ses valeurs fondamentales, telles que la démocratie, la liberté, l'égalité et la solidarité. La liberté de pensée, la protection des non croyants et la laïcité ont été évoquées.

- Les critères de Copenhague devraient être révisés pour tenir compte, non seulement du respect de la démocratie, mais également de l'adhésion aux objectifs et aux finalités de l'Union européenne. Parallèlement, le principe de subsidiarité devrait être protégé.

- L'UE doit mieux communiquer et être plus transparente. Certains pays devraient faire de la lutte contre la corruption une priorité essentielle, particulièrement lorsque des financements européens sont en jeu.

- L'UE devrait renforcer son rôle dans un certain nombre de domaines d'action, concernant en particulier la politique économique (y compris en matière de politique budgétaire), la défense et les médias (lutte contre la concentration excessive, lutte contre les fausses informations et soutien aux approches impartiales et scientifiques des questions stratégiques).

Les défis sociaux et la manière dont l'Europe peut y répondre:

- La hausse des inégalités dans l'UE a un effet négatif sur la croissance, car l'augmentation de la richesse des plus riches ne se traduit pas par une augmentation de la richesse du reste de la population.

- Dégradation des conditions de vie: les salaires suffisent de moins en moins à garantir un niveau de vie décent (ce que devraient pourtant garantir les salaires minimum).

- Les politiques environnementales devraient tenir compte des préoccupations de justice sociale.

- Les conséquences de la transition numérique et de ses technologies associées, notamment l'intelligence artificielle (IA), sur l'avenir du travail devraient être prises en compte afin d'élaborer des politiques et des réponses adéquates (y compris les conséquences sur l'égalité entre les hommes et les femmes, qui est remise en question par l'écart croissant entre l'emploi féminin et l'emploi masculin dans le secteur du numérique)

- L'UE devrait mettre en application les principes du socle européen des droits sociaux, en accordant une attention particulière aux principes concernant les conséquences des technologies numériques. Le suivi des actions engagées pour mettre en place des normes fondamentales du travail pourrait être assuré dans le cadre du projet d'Autorité européenne du travail (AET) toujours en cours de discussion, avec un renforcement du mécanisme de coordination des services d'inspections du travail des États membres de l'Union européenne.

- L'UE et ses États membres devraient prendre des mesures supplémentaires concrètes afin de garantir que les normes environnementales et les normes du travail soient élaborées en vue de produire des effets juridiques contraignants similaires à ceux des normes de liberté économique appliquées dans l'UE.

La Commission a soulevé un certain nombre de points en réponse aux sujets évoqués ci-dessus:

- L'importance des valeurs communes de l'Union européenne (état de droit, démocratie, droits fondamentaux, prévus à l'article 2 du TUE). Il est essentiel de rappeler ce «triptyque de valeurs», en particulier à une époque où la raison d'être des institutions européennes est contestée par des mouvements «populistes». La réponse actuelle de la Commission pour promouvoir ces valeurs a été présentée, avec notamment: l'amélioration de la protection de l'état de droit dans les États membres, le train de mesures visant à garantir des élections libres et équitables, ainsi que les mesures législatives prises afin de faire des droits fondamentaux une réalité.

- L'importance de garantir des conditions appropriées pour les institutions démocratiques a été soulignée, en particulier le respect de l'égalité et la confiance dans le discours public (notamment dans le contexte de la problématique des fausses informations). En matière de transparence, les règles de l'UE comptent parmi les plus avancées et permettent d'ores et déjà un niveau élevé de transparence.

- Bien que les principaux leviers permettant de répondre aux problématiques d'exclusion sociale, d'inégalités et d'accès aux opportunités relèvent de la compétence des États membres, la Commission a un rôle important à jouer dans les réponses apportées aux questions sociales, que ce soit à travers la législation, la gouvernance, les financements, la collaboration, la mise en réseau, l'élaboration de normes ou encore son rôle de premier plan au niveau mondial. La croissance démographique, les évolutions technologiques et le changement climatique se recoupant, les principaux défis à venir nécessitent d'améliorer les outils permettant d'anticiper et d'accompagner les transitions. Cela suppose de gérer les évolutions sur le marché de l'emploi; de soutenir la reconversion et le perfectionnement professionnels; de répondre aux préoccupations concernant l'équité (inégalités réelles/perçues, intergénérationnelles, entre régions, diversité, fiscalité); et de soutenir une transition juste et équitable vers une économie à émissions neutres en CO_2, en particulier pour les régions et les personnes les plus vulnérables.